

DEC200118INS2I

Décision portant nomination de Mme Anne DOUCET en qualité de chargée de mission institut (CMI)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision du 11 juillet 2019 portant nomination de Mme Anne DOUCET aux fonctions de chargée de mission institut auprès de l'Institut des Sciences de l'Information et de leurs Interactions (INS2I) ;

Sur proposition du directeur de l'Institut des Sciences de l'Information et de leurs Interactions (INS2I) ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Mme Anne DOUCET, professeure des universités, est nommée chargée de mission institut (CMI) auprès de l'Institut des Sciences de l'Information et de leurs Interactions (INS2I), à compter du 1^{er} février 2020 jusqu'au 31 mars 2020 pour 50 % de son temps de travail.

Sa mission a pour objet le suivi des actions « internationales » de l'Institut.

Pour l'exercice de cette mission, Mme Anne DOUCET demeure affectée à l'UMR7606 « Laboratoire d'Informatique de Paris 6 (LIP6) » à Paris.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 31/01/2020

Pour le président-directeur général
et par délégation
Le Directeur Général Délégué à la Science
Alain Schuhl

